

FICHE EXPLICATIVE

Relevé de notes

Le relevé de notes est le document officiel préparé par le Bureau du registraire de l'établissement¹, en conformité avec les règlements en vigueur, qui reflète de façon cumulative le cheminement de l'étudiant dans le programme auquel il a été admis.

Copie conforme

L'étudiant peut demander une copie conforme de son relevé de notes. Le Bureau du registraire produit ce document sur lequel figurent la signature du registraire et le cachet « copie conforme ».

Si le document doit être transmis à une autre institution, le sceau en relief de l'établissement est apposé. Le document peut également être transmis de façon électronique aux universités québécoises. Sous ces formes, un tel document n'est jamais remis directement à l'étudiant.

Crédit

Unité qui permet d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail requise d'un étudiant pour atteindre les objectifs particuliers des cours ou des activités.

Crédits réussis

Les « crédits réussis » sont la somme des crédits accumulés par l'étudiant pour satisfaire aux exigences du programme; cela comprend donc les crédits rattachés aux activités et aux cours réussis ainsi que ceux obtenus à la suite de la reconnaissance des acquis. Cela exclut les crédits rattachés aux cours et aux activités d'appoint (P) et hors programme (H).

Cours échoué

Le résultat signifiant que l'étudiant n'a pas réussi un cours ou une activité est E, soit échec; le nombre de crédits qui y est rattaché n'apparaît pas sur le relevé de notes.

Cours provenant du...

La mention « Cours provenant du... (nom du programme) » signifie que ces activités ont été suivies dans l'établissement à l'intérieur d'un autre programme et qu'elles ont été comptabilisées dans le programme actuel.

Crédits intégrés...

La mention « X crédits intégrés au programme » signifie que l'étudiant a atteint certains objectifs de son programme préalablement à son admission.

Cours suivis au...

La mention « Cours suivi au... (nom du programme) » signifie que, par repiquage, ces activités proviennent d'un programme inactif, d'un changement d'orientation ou de cours hors programme dans un programme dont le diplôme a été décerné, le tout suivi dans l'établissement même.

Système de notation

Depuis la session d'automne 1992
Premier cycle

A + = 4,3 A = 4 A - = 3,7
B + = 3,3 B = 3 B - = 2,7
C + = 2,3 C = 2 C - = 1,7
D + = 1,3 D = 1
E = 0 (échec)

Depuis août 2018
Deuxième et troisième cycle

A + = 4,3 A = 4 A - = 3,7
B + = 3,3 B = 3 B - = 2,7
C + = 2,3 C = 2 C - = 1,7
D + = 1,3 D = 1
E = 0 (échec)

La mention utilisée pour indiquer l'appréciation du travail de recherche est la suivante:

- exceptionnel;
- excellent;
- très bien;
- bien;
- passable;
- échec.

Avant la session d'automne 1992

A = 4
B = 3
C = 2
D = 1
E = 0 (échec)

Avant août 2018
Deuxième et troisième cycle

excellent;
très bien;
bien;
échec.
A + = 4,3 A = 4 A - = 3,7
B + = 3,3 B = 3 B - = 2,7
C + = 2,3 C = 2
E = 0 (échec)

Signification des autres codes pouvant être utilisés sur le relevé de notes

H Cours ou activité hors programme dont les résultats n'entrent pas dans le calcul de la moyenne cumulative.
I Résultat incomplet.
K L'étudiant a été exempté de suivre ce cours ou cette activité. Le nombre de crédits qui y est rattaché apparaît sur le relevé de notes.
L Cours ou activité échoués, puis repris et réussis.
N Cours ou activité suivis à titre d'auditeur. Aucun crédit n'est attribué.
P Cours d'appoint non reconnu dans le programme et dont le résultat n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative.
R La notation du cours ou de l'activité est reportée.
S Cours ou activité réussis dont les crédits sont reconnus au programme de l'étudiant, mais dont le résultat n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative.

V Cours suivi et réussi dans une université hors Québec en vertu d'une entente. Les crédits sont accordés, mais le résultat n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative.
X Abandon autorisé d'un cours ou d'une activité.
OB Cours obligatoire dans le programme.
OP Cours optionnel dans le programme.
CO Cours complémentaire dans le programme.
RE Cours repiqué vers un autre programme.
+ Résultat non remis par le professeur.
Cours suivi dans un autre établissement en vertu d'une entente.
* Cours suivi dans un programme et n'ayant pas servi à la diplomation.
N/A Non applicable.

Moyenne cumulative

La moyenne cumulative est calculée selon la formule suivante :

$$M = \frac{\sum P_i C_i}{\sum C_i}$$

Σ = somme de
 P = valeur numérique attribuée à la lettre
 C = nombre de crédits attribués à l'activité ou au cours pour lesquels la lettre a une valeur numérique
 i = une activité ou un cours déterminés
 M = moyenne

Mesure de transition pour les étudiants qui ont commencé leurs études avant l'entrée en vigueur des modifications au système de notation

Depuis le trimestre d'automne 1992, le système de notation littérale prévoit l'ajout de plus (+) aux résultats A, B, C, D et de moins (-) aux résultats A, B, C. Aux fins de l'application du Règlement des études, la moyenne cumulative globale est calculée selon la formule suivante :

$$M = \frac{\left\{ \left(\frac{\sum P_i C_i \text{ calculée avant le changement du système de notation}}{4,0} \right) \times \frac{4,3}{4,0} \right\} + \left\{ \frac{\sum P_i C_i \text{ calculée après le changement du système de notation}}{\Sigma C_i} \right\}}{\Sigma C_i}$$

Caractéristiques de sécurité

Ce document est imprimé sur du papier comportant les caractéristiques suivantes :

- un filigrane est intégré au papier;
- le fond au recto est imprimé à la couleur de l'établissement;
- les mots « Université du Québec » sont imprimés sous forme de microligne au recto et au verso;
- une tache indélébile apparaît de part en part à l'endroit où un produit chimique est utilisé pour altérer le document;
- le papier contient des fibres fluorescentes visibles seulement à la lumière ultraviolette.

AVERTISSEMENT

Ce filigrane doit apparaître lorsque le document est tenu devant une source de lumière.



Toute question relative à la validité des informations figurant sur ce document doit être adressée à l'établissement qui l'a émis.

¹ Le réseau de l'Université du Québec est composé de dix établissements : Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières, Université du Québec à Chicoutimi, Université du Québec à Rimouski, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Institut national de la recherche scientifique, École nationale d'administration publique, École de technologie supérieure et Télé-université.